



Jean-Jacques LOZACH

Sénateur de la Creuse et Conseiller Départemental de Bourgneuf

<http://www.jjlozach.fr>

Avril 2019. Préserver la qualité de nos produits agricoles et lutter contre la fraude : le Sénat adopte une loi socialiste valorisant les fromages fermiers, le miel et le vin.

Date : 11 avril 2019



Dans le cadre d'une initiative du groupe socialiste et républicain, le Sénat a adopté une proposition de loi relative aux mentions et signes de la qualité et de l'origine (SIQO) valorisant les produits agricoles ou alimentaires.

Cette loi vise à protéger le consommateur, soutenir les producteurs et valoriser les territoires.

Elle porte sur les conditions d'utilisation de l'appellation « fromages fermiers », la nécessaire adaptation de la législation entourant la production de « Clairette de Die », ainsi que sur les règles d'étiquetage applicables aux miels ou aux vins.

Cette démarche est plus que nécessaire car les SIQO sont fortement emblématiques de l'agriculture et l'alimentation de demain ;

Ces signes (AOP, IGP, AB, AOC, Label Rouge) valorisent des productions de qualité et répondent à la demande croissante des consommateurs d'une plus grande transparence en matière de qualité et de sécurité alimentaire ;

Cette loi vise également à lutter contre les fraudes et les tentatives de tromperies des consommateurs. Elles concernent notamment les miels issus de mélanges provenant d'hors Union Européenne comportant des sucres ajoutés, sans que le consommateur en ait connaissance. Le texte examiné propose ainsi que l'ensemble des pays d'origine soit mentionné explicitement sur l'étiquette.

Ces tromperies concernent également le vin où les consommateurs sont dupés du fait qu'ils sont vendus pour français en jouant sur l'étiquetage, le nom francisé ou en mettant en valeur un cépage, alors qu'ils sont étrangers.

Les producteurs sont d'autant plus frustrés et en colère qu'ils ont eux-mêmes alerté les services des Fraudes pour leur demander des contrôles accrus. La loi propose ainsi de renforcer la législation encadrant l'étiquetage du vin.



Jean-Jacques LOZACH

Sénateur de la Creuse et Conseiller Départemental de Bourgneuf

<http://www.jjlozach.fr>

Nous sommes intervenus pour défendre la Ferme France dans toute sa diversité et sa richesse, tout en rappelant la nécessité d'apporter aux consommateurs une information fiable et vérifiable des produits qu'ils achètent.